

DEC\_0051\_2025



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE SINGE DIESEL

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de Troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine

**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2024-2025,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec la compagnie Singe Diesel domiciliée 18, rue Saint Valentin 29820 GUILERS pour trois représentations du spectacle « Chemin des métaphores » au théâtre l'Eclat les 4 et 5 avril 2025 pour un montant de 4.347 €.

Fait à Pont-Audemer, le 19 mars 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON